



Gorges, le 22 Mars 2018

**Direction Départementale des Territoires
et de la Mer**
Service eau et environnement
Unité Agriculture et Assainissement
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES CEDEX 1

Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale : extension de la station d'épuration de la Batardière

Ns Réf : CC/DR-18-03 – Affaire suivie par M ROUSSEAU

N° enregistrement au guichet unique : 44-2017-00475

A l'attention de Monsieur HENNING

Monsieur le Directeur,

Le SIVU d'assainissement de Clisson-Gorges a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale le 13/12/2017 relatif à l'extension de la station d'épuration. Les travaux consistent principalement en la création d'un nouveau bassin de traitement biologique en parallèle du bassin d'aération existant.

Les études géotechniques réceptionnées en janvier 2018 ont montré la présence inattendue d'un front de roche sur la totalité de l'emprise envisagée pour ce nouvel ouvrage. Cette situation génère un important surcout au niveau des études et des travaux. Aussi, une évolution de l'emprise est envisagée afin de décaler ce projet plus au nord.

Conformément à votre message du 06/03/2018, je vous prie de trouver ci-joint une note complémentaire du dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à l'extension de la station d'épuration de la Batardière.

Cette note vise à

- présenter l'enveloppe prévisionnelle pour l'implantation du bassin biologique.
- caractériser l'état initial des parcelles concernées.
- étudier les incidences de la nouvelle implantation vis-à-vis du milieu naturel et sur le classement en ZNIEFF.
- vérifier l'absence de modifications des incidences environnementales.

Je reste, bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,
Claude CESBRON

